

La participation active des fidèles durant la messe

Par Serge Kerrien,

Diacre permanent et délégué épiscopal au diocèse de Saint-Brieuc pour les questions de catéchèse et catéchuménat, pastorale sacramentelle et liturgique, formation, pèlerinages et pardons.

"La mère Eglise désire beaucoup que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active, aux célébrations liturgiques qui est demandée par la nature de la liturgie elle-même et qui est, en vertu de son baptême, un droit et un devoir pour le peuple chrétien" (Constitution sur la liturgie, n° 14). Cette demande du concile, bien reçue dans les communautés chrétiennes, suppose que chacun comprenne ce dont il s'agit lorsqu'on évoque la participation active des fidèles.

Un peu d'histoire

Dans l'Antiquité, les chrétiens vivaient intensément la participation à la liturgie, qu'ils punctuaient volontiers d'acclamations spontanées : *Amen, Alleluia*. Cette participation tombe en désuétude au Moyen-Age. Les fidèles sont alors devenus étrangers à une liturgie dont ils ne comprennent plus le langage : souvent privés de la vue de l'autel, dont ils sont séparés par un jubé, ils assistent à la liturgie en spectateurs muets.

Le pape Pie X, en 1903, demande la participation active des fidèles à la liturgie et en rappelle l'importance. Un nouvel élan est ainsi donné, repris par Pie XI, puis par Pie XII dans son encyclique *Mediator Dei*. Ce désir des papes successifs et les travaux du mouvement liturgique inauguré dès 1830 aboutiront au texte de Vatican II.

La participation active

On ne peut saisir le sens de l'expression sans avoir conscience que la liturgie est la véritable prière de toute l'Eglise, de tous les baptisés. De ce fait, tous les aspects de la liturgie (attitudes corporelles, écoute, gestes, offrande des dons, quête, réponses au célébrant, certaines prières et acclamations, chants, silence et communion sacramentelle) sont donc concernés.

Mais, si elle est active par certains de ses aspects, la participation doit aussi être intelligente et intérieure. Le but de la liturgie est de faire accéder le croyant au mystère de Dieu. Cela suppose que les fidèles soient accordés à ce qu'ils chantent, fassent leur la prière du célébrant, reçoivent la parole de Dieu, se laissent conduire au mystère par l'Esprit Saint. C'est ainsi que, dans la liturgie, les chrétiens répondent au baptême qui les a faits membres d'un peuple sacerdotal et royal. La célébration chrétienne ne saurait être une réunion de spectateurs : elle n'a que des acteurs qui se laissent saisir et conduire par l'Esprit Saint à l'inouï de Dieu. Dès lors, au cours de toutes les liturgies, chacun est appelé à s'ouvrir à la parole de Dieu, à s'associer et à participer à la prière de l'assemblée pour louer, rendre grâce et implorer, à vivre, pendant et après la liturgie, en témoin de la foi, de l'espérance et de la charité.

Participer, ce n'est pas tout faire

Le risque est grand - et c'est encore parfois le cas - de confondre participation active et activisme : on veut que tout le monde fasse tout. C'est souvent le cas par le chant, où l'on oublie l'alternance nécessaire entre un soliste, ou la chorale, et l'assemblée. Le résultat est alors l'essoufflement de l'assemblée. Il arrive aussi que, sous prétexte de participation, on encombre la célébration de monitions, de prières rajoutées, de signes divers. Parfois encore, un seul occupe tout le terrain et monopolise l'action liturgique, oubliant ce que recommande le texte du concile : "*Dans les célébrations liturgiques, chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques*".

Enfin, participer n'est pas faire quelque chose tout le temps. Il serait contraire à l'esprit même de la liturgie de réduire ou de supprimer le silence, comme si on en avait peur. Les moments de silence sont des respirations intérieures qui donnent au Christ de faire entendre sa voix en chacun pour que chacun soit conduit à la rencontre de Dieu.

La vraie participation

Participer à la liturgie est, d'abord et avant tout, participer au mystère pascal du Christ pour devenir membres de son corps. La Constitution *Lumen Gentium* le rappelle fort bien au n° 11 : "Participant au sacrifice eucharistique, source et sommet de toute vie chrétienne, ils (les fidèles) offrent à Dieu la victime divine et s'offrent eux-mêmes avec elle. Ainsi, tant par l'oblation que par la sainte communion, tous, non pas indifféremment mais chacun à sa manière, prennent leur part originale dans l'action liturgique."

Voilà le sens et le cœur de la participation active qui anime nos attitudes, nos gestes, notre écoute, notre chant, notre prière. Elle nous fait vivre ce chemin pascal où, nous dépouillant du vieil homme et convertissant nos cœurs, nous revêtons le Christ dont nous devenons le Corps, un Corps de louange et d'action de grâce au Père "pour sa gloire et le salut du monde".